

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 21 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE JEUDI 21 MARS 2024, À 8 H 30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e</i>	<i>Absent.e</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

24-03-073

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

24-03-074

2. Autorisation de paiement des sommes dues à Jean-Guy Brisebois

CONSIDÉRANT la démission de Jean-Guy Brisebois du poste de préposé maintenance loisirs en vigueur à partir du 18 février 2024;

CONSIDÉRANT le calcul des indemnités de départ dues à monsieur Brisebois dont copie est déposée au dossier de la présente séance pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement des 76,50 heures de salaire et avantages dues à monsieur Jean-Guy Brisebois.

ADOPTÉE

24-03-075

3. Autorisation de paiement des sommes dues à Ghizlane Machmech

CONSIDÉRANT la démission de Ghizlane Machmech du poste de préposée à la perception des taxes en vigueur à partir du 26 mars 2024;

CONSIDÉRANT le calcul des indemnités de départ dues à madame Machmech dont copie est déposée au dossier de la présente séance pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement des 51,5 heures de salaire et avantages dues à madame Ghizlane Machmech.

ADOPTÉE

24-03-076

4. Ouverture de poste – Préposé(e) à la perception des taxes

CONSIDÉRANT la démission de Ghizlane Machmech du poste de préposée à la perception des taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'ouverture du poste de préposé(e) à la perception des taxes à l'interne et à l'externe.

ADOPTÉE

24-03-077

5. Autorisation de paiement - Les Entreprises d'Auteuil - Projet de remplacement aqueduc secteur industriel

CONSIDÉRANT la résolution 20-11-266 concernant la demande d'aide financière au programme du Fonds pour l'Infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ayant permis à la Ville d'obtenir une aide financière maximale de 358 400 \$ pour réaliser son projet de remplacement d'une section de conduite d'aqueduc, secteur parc industriel;

CONSIDÉRANT la résolution 23-03-086 acceptant la soumission de Les Entreprises d'Auteuil au montant de 469 203,79 \$, taxes incluses, pour le remplacement d'une section de conduite d'aqueduc, secteur parc industriel;

CONSIDÉRANT le certificat de paiement 3, final, réalisé par Stantec, au montant de 13 978,41 \$ avant taxes (16 701,68 \$ taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement à Les Entreprises d'Auteuil, de la somme de 16 701,68 \$ taxes incluses, sous réserve de la réception des documents finaux.

ADOPTÉE

24-03-078

6. Attestation de fin des travaux – Asphaltage Route Bellevue – PAVL (CKX23864)

CONSIDÉRANT que la ville de Sainte-Anne-des-Monts a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés du 16 novembre 2021 au 21 mars 2024;

CONSIDÉRANT que la ville de Sainte-Anne-des-Monts transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;

- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

Que le directeur des services techniques, Jean-François Landry, soit autorisé à signer toute la documentation nécessaire à la reddition de compte du projet.

ADOPTÉE

24-03-079

7. Demande d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien des chemins à double vocation

CONSIDÉRANT que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT que les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

CONSIDÉRANT que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

CONSIDÉRANT que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours;

Nom des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rue de l'Abîme	2,871	Bois	Plus de 1000 passages
Route de l'Enfant-Jésus	4,721	Bois	Plus de 1000 passages
Rue du Verger	2,715	Bois	Plus de 1000 passages

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil de demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 10,307 km.

ADOPTÉE

24-03-080

8. Autorisation d'un appel de propositions pour la location de machinerie lourde

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics procède occasionnellement à la location de différentes machineries lourdes pour certains travaux;

CONSIDÉRANT qu'il existe plusieurs entreprises ou particuliers sur le territoire de la Ville qui sont intéressés à fournir ce service de location;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder par un appel de propositions dans le but d'obtenir le meilleur prix possible;

CONSIDÉRANT qu'un appel de propositions public favorise une saine concurrence et une chance égale pour chaque fournisseur de déposer une soumission;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts autorise le lancement d'un appel de propositions public pour la location de différentes machineries lourdes pour le service des travaux publics.

ADOPTÉE

9. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

24-03-081

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 8h48.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÉNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/at
